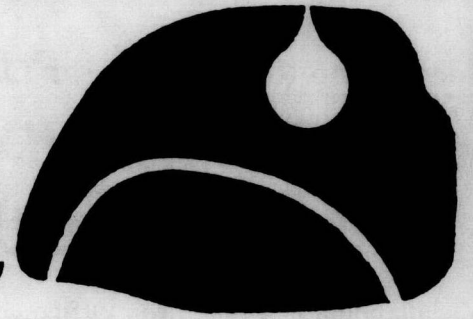


PARIS

Numéro 15 - Juin 1988
Trimestriel

GOUTTE D'OR



LE JOURNAL DU QUARTIER

Les voitures logées avant les habitants:

QU'ATTEND-ON POUR CONSTRUIRE ?

Au 26 Polonceau:

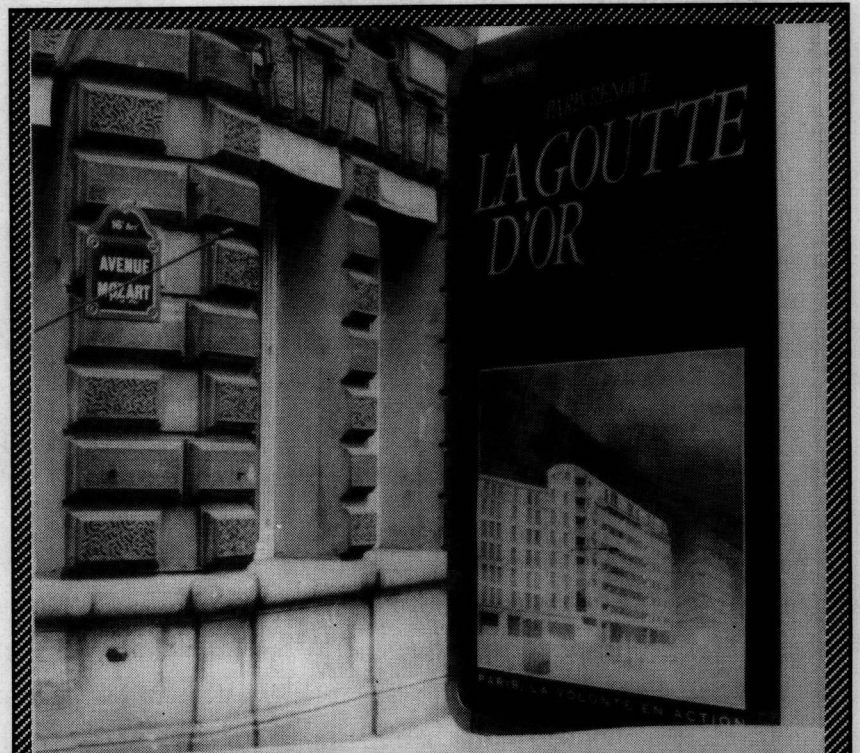
**10 FAMILLES
EVACUEES**

22 Passage Léon:

**SANS EAU
DEPUIS 3 MOIS**

Secteur de Rénovation:

**RETARDS...
RETARDS!**



Paris Rénové: avenue Mozart on lit "de nombreux logements sociaux sont construits à la Goutte d'Or...". La réalité est bien différente: pas un seul logement construit depuis 4 ans!

SOMMAIRE:

Qu'attendent la Ville et les HLM pour construire ? ... p 2
26 Polonceau: 10 familles évacuées en urgence ... p 4
Restauration immobilière: déjà un an de retard ... p 5
Ramadhan: Bravo, Mr le Commissaire !... p 6
22 Passage Léon: sans eau depuis 3 mois ... p 7
Propreté: Bientôt des rues moins sales ?... p 8
Propos, humeurs et rumeurs ... p 9
La Goutte d'Or, Faubourg de Paris ... p 10
Regards sur un quartier ... p 11
La Goutte en Images ... p 11
Comme des chiens... dans un jeu de quilles ... p 12

Et en supplément au centre:
**LE PROGRAMME COMPLET
DE
LA GOUTTE D'OR EN FETE**

A lire:

**LA GOUTTE D'OR,
FAUBOURG DE PARIS**

Ramadhan:

**BRAVO Mr
LE COMMISSAIRE !**

Secteur de Rénovation : Pas un seul logement neuf depuis 4 ans...

QU'ATTENDENT LA VILLE ET LES HLM POUR CONSTRUIRE ?

Qu'attendent la Ville et son Office d'Habitation pour construire des logements neufs dans le secteur de Rénovation ? On peut légitimement se poser la question quand on voit les retards s'accumuler, les terrains vagues se multiplier et les immeubles se murer...

Aucun logement construit depuis 4 ans.

Depuis l'enquête publique (1984), soit bientôt 4 ans, aucun logement neuf n'a été construit et les quelques réhabilitations réalisées ne compensent pas les logements évacués au 11-13 Polonceau... Plus personne aujourd'hui ne prend au sérieux les dates avancées auparavant par les responsables de l'Opération (ceux-ci d'ailleurs n'osent plus pronostiquer quoique ce soit, tant leurs prévisions se sont révélées démenties par la réalité).

Car des logements neufs, on pourrait maintenant en construire, et



vite, pour tant soit peu qu'on le veuille et que ce soit là la priorité des priorités !

On peut construire vite... ...si l'on veut.

Faisons un rapide recensement :

1 - il y a d'abord les terrains libres où les immeubles ont été démolis et qui ne font pas partie d'un ensemble à reconstruire. C'est le cas du 1 Goutte d'Or et du 72-74

Chapelle.

2 - il y a ensuite les immeubles vides et murés qu'on pourrait détruire tout de suite et reconstruire aussi vite (ne faisant pas partie eux non plus d'un ensemble à reconstruire). On trouve là le 40 Goutte d'Or et le 12 Chartres.

3 - puis, on pourrait régler rapidement le relogement de certains immeubles presque vides et accélérer la procédure d'expropriation / démolition / reconstruction. Dans ce cas de figure, il y aurait les ensembles 24-26-28-30 Charbonnière, 76-78 Chapelle / 3 Fleury, 33-35-37 Polonceau et 21-23 Jes-saint.

Pourquoi ne le fait-on pas ?
Alors, si toutes ces reconstructions sont possibles rapidement, pourquoi ne les entreprend-on pas dès maintenant ?



Est-ce parce que les plans des futurs bâtiments ne sont pas prêts? Mais alors, que fait-on depuis 4 ans? A notre connaissance, seuls 5 permis de construire ont été déposés (cf notre dernier numéro): il est vrai que nous les avons fortement critiqués et que les différentes analyses présentées dans "La Goutte d'Or, Faubourg de Paris" en font ressortir la médiocrité et les nombreuses insuffisances...

Les voitures avant les gens.

Mais, ce n'est pas celà la cause réelle. Tout se passe comme si le fait d'offrir des logements neufs à la Goutte d'Or n'était pas la priorité de l'Aménageur. Ce dernier semble manifester un empresse-

ment suspect à vider la Goutte d'Or d'une partie substantielle de ses habitants... qui - et c'est bien connu - ne reviendront jamais car ils auront pris racine ailleurs.

Est-ce celà qui est visé? Alors qu'on le dise clairement... ou bien que les faits prouvent le contraire. Jusqu'à présent, la réalité est peu avenante. Car qu'a-t-on bâti de neuf depuis 4 ans? Un "espace vert" complètement incongru dans ce quartier et dont nous avons dit tout le bien ailleurs (il s'agit pour ceux qui ne l'avaient pas reconnu du mini-square à l'angle des rues de Chartres et de la Goutte d'Or) et un parking souterrain.

Depuis quand loger les voitures passe avant loger les familles?

SCANDALEUX :

**DES LOGEMENTS
HABITABLES MURES
POUR 3 ANS OU PLUS**

Au 8 rue des Gardes, immeuble racheté récemment par l'Office HLM pour être -en principe- réhabilité plus tard, deux logements habitables immédiatement sont vides. Les anciens locataires sont partis. Que fait l'Office HLM après l'évacuation des 10 familles du 26 Polonceau? Et bien, on les fait murer aussitôt (3 jours après l'évacuation), préférant les laisser aux mouches plutôt que de les proposer comme logement provisoire aux familles à la rue. Quand la bureaucratie imbécile rejoint l'ignominie!



Ci-dessus: l'ancien poste de police (72-74 Chapelle) détruit.
A gauche: le 40 Goutte d'Or muré depuis plusieurs années.
Page 2 en haut: le 28 Charbonnière muré depuis plus de 5 ans.
Page 2 en bas: l'emplacement du 56-58 Chapelle loué à la Pub...

26 rue Polonceau : *Un nouvel immeuble en péril évacué.*

DIX FAMILLES EVACUEES EN URGENCE

Encore une évacuation précipitée à la Goutte d'Or: cette fois, ce fut le tour du 26 rue Polonceau. Le 15 mai, un plancher s'effondre. Aussitôt la Préfecture de Police intervient et évacue 4 familles, hébergées en catastrophe au Foyer Baudricourt. Puis le 20 mai, deuxième évacuation (préventive celle-là) : 6 familles sont réveillées au petit matin et doivent rapidement sortir leurs affaires. L'hébergement provisoire est prévu cette fois-ci en hôtels (à la charge du Bureau d'Aide Sociale). Une 3ème et dernière évacuation pourrait bien avoir lieu rapidement pour les familles restantes.

Depuis, les familles évacuées attendent leur relogement définitif, et là se réveillent les conflits de responsabilités entre la Préfecture de Paris et la Ville (avec son Office HLM).

Qui doit reloger?

L'immeuble n'étant pas dans le secteur de rénovation (celui-ci ne comprend pas le côté pair de la rue Polonceau), l'Antenne HLM du 33 rue de la Charbonnière n'est pas concernée. Pourtant, il est de notoriété publique que l'Office ou la Ville compte racheter le 26 Polonceau (ainsi que le 24) pour construire. Il y a donc une quasi-obligation morale pour le futur acheteur de reloger ces familles. A noter que depuis mars 1988, la Préfecture avait transmis à l'Office HLM une liste des familles à reloger, lettre restée sans réponse à ce jour. Cela aurait pu permettre d'éviter d'avoir recours à des solutions précaires d'hébergement.

Il s'agit de la 5ème évacuation pour



péril réalisée en catastrophe dans notre quartier. Il y eut tout d'abord le 37 Polonceau, puis les 5 et 3 Charbonnière et enfin les 12-14-16 Goutte d'Or. Et l'on ne peut que déplorer qu'on n'ait toujours pas prévu des possibilités de logement provisoire (dit logement tiroir) sur le secteur, ce qui améliorerait sérieusement les con-

ditions d'évacuation. Au lieu de cela, l'Office HLM préfère murer des appartements habitables... Pourtant, les périls d'immeubles ne peuvent que se développer dans les années à venir, surtout si l'on continue à accumuler tant de retards. La voix de la raison va-t-elle pouvoir enfin se faire entendre ?

20 mai - 9 heures: une des familles (avec 5 enfants) évacuée le 15 mai vient assister au déménagement de ses affaires. Elle rencontre aussi un des responsables du BAS (Bureau d'Aide Sociale) du 18ème et expose son problème: l'hôtel où elle est hébergée ne pourra pas la garder durant le week-end de la Pentecôte, les chambres ayant été réservées. Rendez-vous leur est donné à 14 h à la Mairie du 18è.

14 h : le Directeur du BAS-18è précise à la famille concernée qu'elle pourra être hébergée le week-end au Foyer de Baudricourt.

18 h : le responsable du Foyer de Baudricourt (13ème) refuse d'héberger la famille: il n'a pas reçu d'ordre. La police contactée dit à la famille "qu'elle se démerde!".

22 h : la famille se retrouve rue des Gardes, au bureau de l'Accueil-Goutte d'Or". La police prévenue fait des démarches et réveille le Secrétaire de Mairie. Pendant ce temps, la responsable d'Accueil-Goutte d'Or trouve des chambres dans un hôtel rue Caplat. La famille sera hébergée là pendant le week-end de la Pentecôte, les frais étant avancés par Accueil-Goutte d'Or...

Sans plus de commentaires sur l'efficacité du BAS...

Restauration immobilière :

DEJA UN AN DE RETARD !

En Novembre 1986, un représentant officiel de la Ville nous précisait que c'est en avril 87 que les premiers immeubles non détruits du périmètre de Rénovation recevraient leurs injonctions de travaux de restauration immobilière. Ceux-ci les ont en effet reçus, mais avec un an de retard. Cela concerne essentiellement les immeubles sis Bd Barbès, rue Caplat et la partie ouest de la rue de la Goutte d'Or.

Que trouve-t-on dans ces injonctions? La plupart du temps, en plus des ravalements, il y a la reprise des conduites d'évacuation des eaux à mettre aux normes (et donc à refaire) et souvent la réfection de la loge du Gardien (s'il y en a une). Il serait trop fastidieux de rentrer dans les détails, mais notons simplement que même dans des immeubles bien entretenus, ces travaux vont représenter une charge financière importante pour les propriétaires.

Mais, nous dira-t-on, il y a des possibilités de subventions (autour de 30%) par l'ANAH ou le Conseil Régional... C'est vrai: mais si l'on continue à faire du surplace, les derniers immeubles concernés ne recevront leurs injonctions que dans 2 ou 3 ans. Et alors, ils n'auront plus que 2 ans pour pouvoir bénéficier de ces aides (l'OPAH doit se terminer en Novembre 1992). Or, vu l'effort financier à faire, il est préférable d'étaler ces travaux sur 3 ou 4 ans. Calculez vous-mêmes et vous constaterez que cela ne fait pas le compte.

On s'étonne donc que, malgré les sommes importantes versées à OTH Habitation (le Cabinet d'expertise choisi par la Ville pour établir la liste des travaux), ce dernier ne fasse pas plus diligence, ainsi que les services de la Ville qui élaborent la liste définitive.

PARIS-GOUTTE D'OR

BULLETIN
D'ABONNEMENT
à renvoyer à PGO
27 rue de Chartres
75018 - PARIS

4 numéros : 20 F
Soutien : 100 F

Virement à l'ordre de :
PARIS-GOUTTE D'OR
CCP PARIS 22 417 09 W

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

**PERMANENCE de
"PARIS-GOUTTE D'OR" et "HABITER AU QUOTIDIEN"**

concernant tous les problèmes de logement

(loyers, charges, syndicats, copropriétés, rénovation, réhabilitation, relogement, etc...)

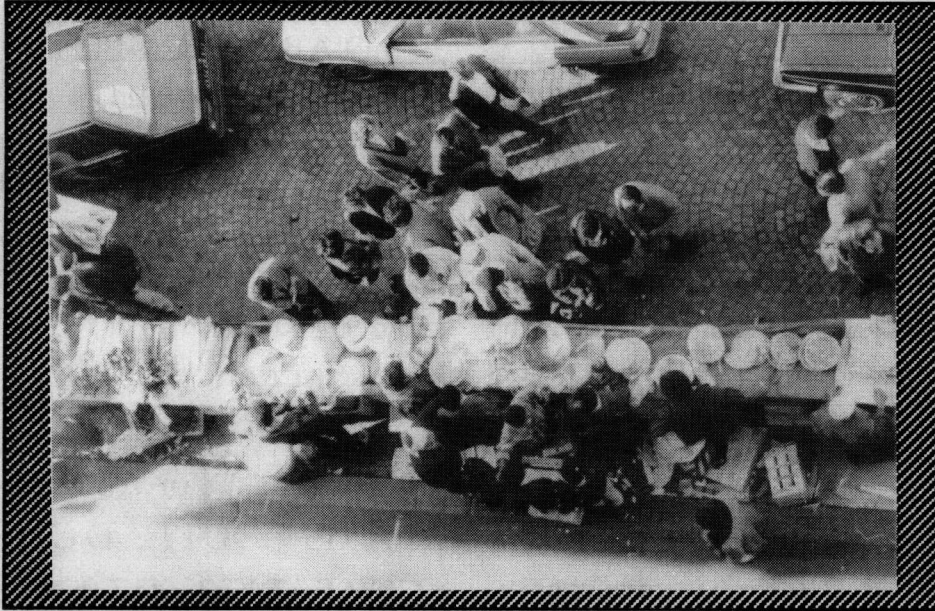
TOUS LES VENDREDIS

de 17 h 30 à 19 h au 9 rue des Gardes (Boutique).

Tél. à ces heures : 42 23 32 26.

Ramadhan :

BRAVO Mr LE COMMISSAIRE !



Voilà plusieurs années que de nombreux habitants des rues de Chartres et de la Charbonnière voyaient avec inquiétude revenir la période du Ramadhan. Ici même nous avons évoqué à plusieurs reprises les difficultés de vie quotidienne surgissant durant ce mois sacré et créées par le laissez-faire généralisé qui semblait être de règle. Résultats : les rues étaient perpétuellement bouchées, les trottoirs et même la chaussée investis par les commerçants ou les petits revendeurs, ce qui entraînait une nervosité continuelle et de nombreux incidents. Personne n'y trouvait son compte: ni les commerçants, ni les clients et promeneurs, ni surtout les habitants. Cependant, déjà l'an passé, les choses s'étaient passablement améliorées. Une "règle du jeu" avait été clairement définie par le Commissariat de voie publique en rela-

tion avec des Associations d'habitants et de commerçants.

Et enfin, cette année, tirant de façon pragmatique et astucieuse les conclusions de ce qui s'était mis en place l'an passé, le Commissaire Roussel a créé les conditions d'un retour du calme et de la sérénité durant cette période de fêtes.

Comment ? Tout simplement en prenant en compte la réalité spécifique de notre quartier et des coutumes qui s'y vivent en Ramadhan.

Cette période voit affluer des tas de petits revendeurs de pain et de galettes faites à la maison... Interdire cette pratique est impossible et non souhaitable : c'est ce qu'on avait essayé de faire l'an passé et la conséquence inévitable fut que tous les revendeurs se disséminaient dans tout le quartier, jouant au "chat et à la souris" avec les

services de police. Laisser faire totalement, ce qui se passait les années antérieures, provoquait la pagaille et poussait les commerçants installés à investir avec leurs étalages le trottoir et la chaussée.

Alors, on a organisé cette tolérance. Des barrières ont été installées au carrefour de la rue de Chartres et de la rue de la Charbonnière, délimitant un espace où pouvaient s'installer les vendeurs de pain et de galettes. De plus, au même carrefour, un car de police restait en permanence assurant le respect des consignes.

Résultat : tout s'est bien passé cette année, sans nervosité, sans embouteillages et le caractère festif de cette période a pu prendre le dessus sur toutes les nuisances habituellement occasionnées lors de ce mois sacré.

Alors, Commissaire, Félicitations! et surtout continuez sur cette voie qui nous paraît exemplaire et dont devraient s'inspirer les autres services publics qui ont l'occasion d'intervenir dans notre quartier.

Les ingrédients de cette méthode sont simples: de la concertation avec les principales personnes concernées, la prise en compte des spécificités du quartier, la recherche des moyens nécessaires et la volonté d'aboutir. Tout cela, ce n'est pas de la littérature mais ça marche et c'est efficace...

22 Passage Léon:**SANS EAU DEPUIS BIENTOT 3 MOIS !**

Au 22 Passage Léon, l'eau a été coupée depuis le 14 Avril dernier. 17 familles habitent cet immeuble voué à la démolition, avec de nombreux enfants.

Parmi les propriétaires: la Ville de Paris...

La goutte d'eau n'a pas fait déborder le vase de la prodigalité. Les simples règles d'hygiène dans l'immeuble du 22 Passage Léon ne sont pas respectées...

Depuis le 14 Avril dernier, 17 familles vivent à sec: la copropriété n'a pas réglé la facture à la Compagnie des Eaux... Parmi les copropriétaires: la Ville de Paris (qui est en train d'exproprier l'immeuble pour réaliser le futur square Léon). Les locataires peuvent résilier leur police d'assurance correspondant au dégâts des eaux...

En attendant :

- la Compagnie des Eaux cherche à récupérer le montant des factures impayées,
- le Service d'Hygiène, "paralysé" par les procédures, ne trouve pas le moyen de faire appliquer la loi,
- le Syndic qui a disparu n'est pas remplacé,
- la Ville de Paris, propriétaire de 400 millièmes de copropriété, n'a pas ressenti le besoin de faire ad-

ministrer l'immeuble.

Et ceux qui trinquent, encore une fois, ce sont les locataires qui sont obligés d'aller chercher l'eau à 500 mètres de chez eux. Le métier de "porteur d'eau" sera bientôt remis au goût du jour si la Ville n'instaure pas un système préventif pour tous les immeubles prévus à la démolition dans le quartier (car ce n'est pas ici le 1er cas qui se présente ainsi).

Voici les données d'une situation inadmissible et insoutenable où des familles avec enfants recherchent de tous côtés - mais jusqu'à présent en vain- le moyen de faire rétablir le branchement de l'eau dans l'immeuble.

Imaginez la situation dégradante dans laquelle vivent ces familles, situation imposée par les bailleurs (la Ville de Paris y compris) à des locataires qui règlent ponctuellement leurs charges.

Comme le dit l'un des locataires: "Au pays, il y a la nature, du vent... mais ici, la merde pue!".

De quelle merde s'agit-il?

L'administration serait-elle visée? Dans ses services, le "tam-tam" fonctionne: tout le monde est au courant du manque d'eau, mais personne ne bouge. Seraient-ils tous ensorcelés?

La Ville n'aurait-elle pas du déjà prendre l'initiative de convoquer une Assemblée Générale de copropriété comme le prévoient les arti-

cles 49 et 50 de la loi du 17-3-67 (en cas de défaillance du Syndic)? Pourquoi attend-elle? Qu'espère-t-elle de cette situation? Pour les autres bailleurs, on peut deviner combien cette situation les arrange: ils comptent bien ainsi gagner 42% de plus du prix de vente si leurs locataires dégoûtés quittent leur appartement (exproprié alors vide à la vente). Mais la Ville ... le relogement en cas de démolition est obligatoire, alors ???

Devons-nous considérer cet attentisme comme une marque de mépris? La tentation en est grande...

Et si les familles continuent à vivre sans eau, qui pourra croire encore les discours sur la solidarité, le respect des droits de l'homme, etc... de nos hommes politiques?

Une solution doit être trouvée au plus vite. La santé de ces familles est menacée, particulièrement celle des enfants.

Le Président de la Commission Locale pour le Développement social du quartier de la Goutte d'Or, Alain Juppé (qui est aussi maire-adjoint de Paris) a-t-il pris connaissance des différents courriers qui lui ont été adressés à ce sujet? Et si oui, pourquoi aucune solution n'a été trouvée?

Que chacun assume ses responsabilités et que l'eau revienne: ce n'est pas une faveur que ces habitants réclament, mais uniquement le droit de vivre décemment.

Propreté :

DES RUES BIENTOT MOINS SALES ?

Suite à notre article sur la saleté à la Goutte d'Or (à l'occasion duquel un rapport détaillé avait été envoyé aux élus et aux divers responsables), un certain nombre de réactions ont eu lieu qui devraient provoquer à la longue des améliorations.

D'abord, le responsable du secteur est venu nous rencontrer pour nous préciser les difficultés qu'il avait dans notre quartier, tout en nous faisant part d'une meilleure organisation de ses services, qui de fait ont pallié à un certain nombre de failles que nous avons remarquées dans le dispositif municipal. A noter qu'il a été décidé que le ramassage des ordures allait se faire bientôt en soirée, ce qui devrait améliorer sérieusement la situation. En effet, les divers déchets déposés à même la chaussée auraient moins le temps de s'étaler.

Restent deux problèmes importants qui n'ont pas reçu à notre connaissance de solutions :

- d'abord le nettoyage du dimanche matin, qui ne peut être effectué faute de personnel (alors qu'il s'agit d'un des jours où notre quartier est le plus sale vue l'importance des transactions commerciales réalisées le samedi).

- le nettoyage des déjections canines autour de l'église St Bernard (secteur où les motos ne passent pas).

De plus, nous avons rencontré aussi les Inspecteurs de la Propreté travaillant sur notre secteur. Ceux-ci, après avoir relevé la justesse de nos observations, nous ont aussi exposé leurs difficultés propres, à savoir que les commerçants qui polluent les rues retirent le nom de leur boutique sur les cartons et les déposent quelques mètres plus loin: d'où impossibilité de verbaliser sans "flagrant délit". De plus, ils nous ont signalé que les amendes n'étaient pas suffisamment dissuasives (certains commerçants ont déjà payé 17 PV à 2000 F l'un mais continuent à polluer la rue!). D'où certaines propositions que nous essaierons de faire aboutir :

- donner la possibilité juridique de la fermeture administrative d'un commerce au bout de plusieurs amendes.

- supprimer du plan d'aménagement conçu par l'Office HLM tous les recoins qui sont automatiquement des lieux de décharge (comme c'est le cas actuellement du "square" Chartres/ Goutte d'Or, et des futurs renforcements que laisseront les arcades). Faire aussi que tous les permis de construire des futurs commerces soient examinés par les Services de la Propreté afin de vérifier si une place a été effectivement prévue pour les containers.

- enfin, obtenir pour les Services d'Hygiène de la Préfecture de Police des postes supplémentaires.

Il reste donc encore beaucoup à faire, mais nous tenons à attribuer une mention spéciale à ce service municipal qui non seulement est l'un des rares à répondre à nos lettres, mais qui en plus accepte de jouer le jeu de la concertation !



PROPOS... HUMEURS... ET... RUMEURS...

NOUVELLES

DESTRUCTIONS ?

Au 14 Chartres, les propriétaires se voient conseiller par la Ville d'attendre avant d'effectuer des travaux de réhabilitation. En effet, certains projets de destruction de tout le côté pair de la rue de Chartres (pour l'élargir) sont à l'étude actuellement... A-t-on conscience des conséquences pernicieuses que pourrait entraîner une telle décision, non seulement pour les propriétaires qui viennent d'acheter des logements dans cet immeuble sur la foi des déclarations de l'Antenne HLM ("cet immeuble ne sera pas détruit") mais aussi pour tous les autres immeubles qui souhaiteraient engager leur réhabilitation? Rajoutons qu'on parle aussi actuellement d'un élargissement de la rue des Islettes (donc destruction de 3 immeubles supplémentaires : les 1, 3 et 5) ainsi que d'un réaménagement des îlots 3 et 4.

LA "POINTE":

RECONSTRUCTION ?

Dans le Nouvel Observateur du 27 Mai, on nous dit que B. Raynaud, "le patron de l'opération à l'Hôtel de Ville, reconnaît aujourd'hui que l'affaire de la 'pointe' (angle Goutte d'Or-Chartres) a été mal engagée. Il envisage de reconstruire un immeuble en retrait pour habiller le carrefour". Sage décision... correspondant tout à fait à nos désirs!

SQUARE LEON

Dans ce même numéro, on nous dit aussi que les architectes du Service de B. Raynaud "plaignent, pour l'instant en vain, pour la conservation du passage Léon et de son mur de soutènement". Encore un effort, messieurs les architectes, et peut-être arriverons-nous à convaincre les responsables qu'on peut réaliser un merveilleux espace vert en conservant le mur et les dénivellations actuelles.

BD DE LA CHAPELLE

Dans notre dernier numéro, nous avons publié les façades des projets que l'Office compte construire, en particulier celle du Bd de La Chapelle. Nos critiques étaient sévères. Notons que dans le numéro du 9 mars de "7 à Paris", B. Raynaud affirme avoir fait modifier une façade sur notre demande. On nous avait pourtant alors dit qu'il fallait juger la façade en couleurs... C'est ce qu'ont pu faire tous les Parisiens puisqu'elle a orné (et en couleurs) les panneaux d'affichage Decaux. Sommes-nous plus séduits? C'est peu sûr!

CONCERTATION...

... A BORDEAUX !

J. Chaban-Delmas, maire de Bordeaux, à l'émission de JM Cavada du 18 mai, a expliqué que dès qu'il s'agit de réaménager une place ou un lieu public dans sa ville, il fait une large consultation auprès de tous les habitants concernés. Ce n'est pas du temps perdu, a-t-il ajouté, car comme l'on réalise ce que les habitants souhaitent, ils en prennent soin. Pourquoi nos élus

n'enverraient-ils pas une mission pour étudier ces procédures de participation des habitants à Bordeaux et les mettre en application ici ?

INSECURITE ?

Propos du Commissaire Bongrain (rue Doudeauville) dans Le Nouvel Observateur du 27 mai : "La drogue directement ou indirectement constitue 80% de la délinquance à la Goutte d'Or. En revanche, je tiens à préciser que ce petit périmètre si souvent présenté comme dangereux est peut-être l'un des plus sûrs de la capitale. La foule et les nombreuses familles qui l'animent garantissent la tranquillité des promeneurs".

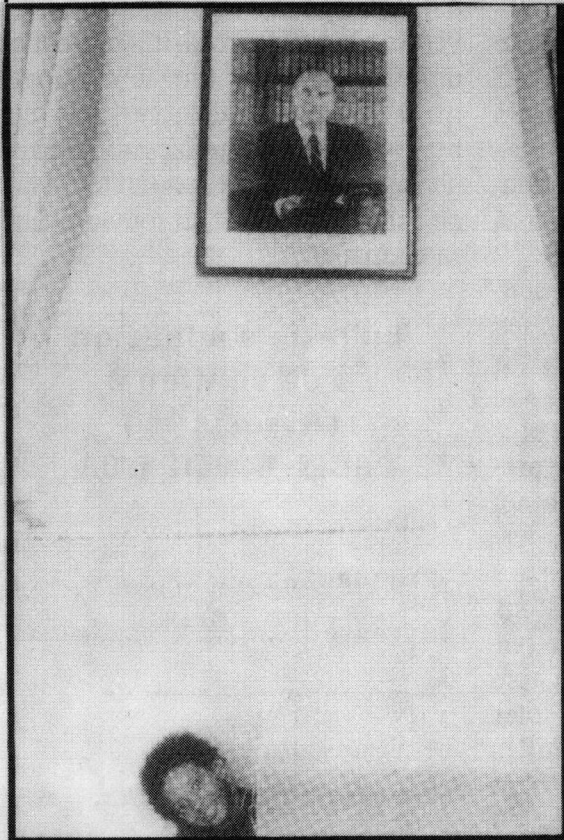
COMMISSARIAT

Suite de notre célèbre feuilleton "En attendant le Commissariat"... Au début de l'année, A. Juppé nous disait que le commissariat était bien budgétisé mais que l'appel d'offres s'était révélé infructueux. C'est donc reparti pour... combien d'années et combien de visites de ministres de l'intérieur ??

PARKING

Le Parking souterrain au bout de la rue de la Goutte d'Or vient d'ouvrir. Sera-t-il gardé? Il ne semble pas en être question pour le moment. Pour réserver des places, s'adresser à la SAEMES - 42 rue du Louvre - 75001 PARIS (Tél : 42 33 32 77). Quant au terrain de sport qui le recouvre, il décevra les amateurs de foot-ball nombreux dans le quartier- puisqu'il a été recouvert d'asphalte.

REGARDS SUR UN QUARTIER : LA GOUTTE D'OR



Pour les amateurs de photos, l'AIDDA vient de publier un superbe livre préfacé par Robert Doisneau, avec un avant-propos de Michel Tournier : "Regards sur un quartier: la Goutte d'Or".

Cet ouvrage regroupe des regards différents de plusieurs photographes qui se sont préoccupés des gens, de leurs joies et de leurs difficultés. Leurs photographies captent des moments privilégiés de la vie du quartier et de ses habitants et les restituent à notre mémoire. Loin de l'image classique de la Goutte d'Or qui a servi à alimenter des fantasmes de peur et à nourrir la haine de l'Autre (immeubles délabrés, drogue, prostitution, squatt, expulsion, etc...) leur témoignage est l'expression d'une France Plurielle : la France de la Solidarité.

Regards sur un quartier: la Goutte d'Or (Ed.: AIDDA)

Prix public : 95 F - 60 p.

Vidéothèque de Paris :

LA GOUTTE... EN IMAGES ...

Vous aimez la Goutte d'Or?...

Alors, allez à la "Vidéothèque de Paris", Place Carrée, au Forum des Halles. La vidéothèque, ouverte depuis février, a l'ambition bien sympathique de rassembler "toutes les images animées sur la capitale" et par contre-coup nous assure la possibilité de visionner un bon nombre de documents concernant notre quartier. En voici une liste qui bien sûr évoluera au cours des mois et des années à venir.

- * "Les Ambassadeurs" de Naceur Ktari - 1 h 43 - fiction.
- * Conférence de presse du Maire de Paris du 25 mai 1984 - 37 mn - avec une question sur le plan d'aménagement du quartier de la Goutte d'Or.
- * Conférence de presse du Maire de Paris du 28 Janvier 1985 - 25 mn - avec une question sur la Goutte d'Or.
- * "Décor de rue" - Tournage en ville de J.-C. Guidicelli - 55 mn - Documentaire - 1985 - au métro Barbès.
- * "Ma dernière nuit à la Goutte d'Or" de Daniel Duval - 52 mn - Documentaire - 1984.
- * "Gervaise" de René Clément avec Maria Schell - 1 h 52 - Fiction - 1955.
- * "La Goutte d'Or" de J.-P. Olivier de Sardan - 16 mn - Documentaire - 1971.
- * "Paris des négritudes" - 28 mn - Documentaire - 1970 - images de Barbès et de la Goutte d'Or.
- * "Les Portes de la Nuit" de Marcel Carné avec Yves Montand - 1 h 42 - fiction - 1946 - avec la reconstitution de la station "Barbès" en studio.
- * "Rue de la Goutte d'Or" - 2 mn 46 - Documentaire - 1986.
- * "Un Samedi de la Goutte d'Or" d'Yves Laurent - 43 mn - Documentaire - 1977.
- * "Visage de la Goutte d'Or" de Gérard Lopez - 26 mn - Documentaire - 1984.

Ces images "animées" ne doivent pas nous faire oublier d'autres images du quartier comme :

- * La collection de cartes postales anciennes de la Bibliothèque de la Ville de Paris, rue Pavée.
- * Les documents sur le 18ème à visionner au Bureau des Estampes de la Bibliothèque Nationale, avec possibilité de photocopier.
- * "Du côté de Barbès" par D. Antoni et J. Gautrand - Ed. Droit et Liberté (MRAP) - 1975.
- * Les photos de Martine Barrat exposées au mois de la photo de Paris en 1984.
- * "La Goutte d'Or s'affiche" , publication de l'AIDDA - 1987.
- * "Regards sur un quartier : la Goutte d'Or" - Ed. AIDDA - 1987.
- * "La Goutte d'Or, Faubourg de Paris", ouvrage collectif sous la direction de M. Culot et M. Breitman - Ed. Hazan-AAM - 1988.
- * quelques oeuvres du sculpteur Pascal (79 rue des Poissonniers) et d'autres de G. Bachellier (tapis, klms,... - 48 rue de la Goutte d'Or).
- * et bien sûr la collection complète de "Paris-Goutte D'Or" qui en est à son 15ème numéro...

Bon voyage en images à travers la Goutte!

B. Guillaume

Permanence d'A. JUPPE:

COMME DES CHIENS... DANS UN JEU DE QUILLES !

Nous sommes le 3 Juin. Deux jours plus tôt, les 10 familles évacuées du 26 Polonceau se retrouvent pour faire le point des démarches entreprises pour obtenir un logement: depuis le 20 Mai, elles n'ont pas chomé. Des délégations nombreuses ont eu lieu dans tous les azimuths: d'abord le Bureau d'Aide Sociale du 18ème qui prend en charge l'hébergement provisoire en hôtels, la Préfecture de Paris qui doit demander le relogement aux organismes municipaux et l'Office HLM de la Ville de Paris.

A la Préfecture de Paris (avenue Dausmenil), cela se passe correctement, le sous-directeur chargé du logement discutant lui-même avec les familles.

A l'Office HLM (rue du Cardinal Lemoine), impossibilité de rencontrer qui que ce soit de responsable: pourtant c'est de cet organisme que doit venir la solution finale.

Au Bureau d'Aide Sociale du 18ème, on fait revenir les familles tous les 3 ou 4 jours pour proroger la prise en charge de l'hébergement en hôtels. Au fur et à mesure que le temps passe, la qualité de l'accueil se détériore fortement jusqu'à ce que les familles s'entendent dire par le directeur: "Vous n'avez qu'à squatter la Préfecture !"...

Grâce à des interventions extérieures, la prorogation de la prise en charge est accordée jusqu'au 7 Juin: après il faudra revenir.

Décision est prise de rencontrer

Alain Juppé, responsable pour la Ville de l'Ilôt sensible "Goutte d'Or". Au téléphone, on nous précise que la permanence est ouverte de 15 h à 19 h. Ce vendredi 3 Juin, nous nous retrouvons donc à 16 h rue Caulaincourt à la permanence d'A. Juppé. Celui-ci étant "sur le terrain", nous demandons à rencontrer l'un de ses adjoints.

Agitation dans la permanence, puis, une à une, nous voyons les personnes de la permanence sortir en disant "on va être en retard à la réunion". Très vite, il ne reste plus que nous et un homme (qui se présentera comme chef du cabinet d'A. Juppé) qui nous dit: "La permanence ferme: nous vous demandons de sortir". Nous protestons et demandons à lui exposer le but de notre venue. De mauvaise grâce, celui-ci finit par accepter après avoir demandé aux familles de sortir. Trois personnes restent et la discussion commence: on nous passe au téléphone la chargée de mission du maire-adjoint. Pendant la conversation téléphonique, le chef de cabinet va et vient, nerveux, éteint la lumière, la rallume, agite ses clés et nous raccompagne une fois le téléphone raccroché.

Dehors, nous rendons compte aux familles de la discussion et constatons que peu à peu la permanence se remplit. A 17 h, nous téléphonons:

"Mais oui, la permanence est ouverte jusqu'à 19 h aujourd'hui" nous est-il répondu... "Si vous avez un problème, vous pouvez venir maintenant".

Alors, pourquoi tout ce cinéma? Aurait-on peur de discuter un quart d'heure avec des familles pacifiques vivant dans la précarité et venues uniquement pour que leur relogement soit accéléré... Ou font-elles mauvais effet dans cette permanence? Que pense l'Adjoint au Maire de cette "réception" en son nom dans sa permanence?

Bulletin d'adhésion ou de soutien à l'Association PARIS-GOUTTE D'OR	
NOM:.....	
Prénom:.....	
Adresse :.....	
.....	
Tél:.....	
Profession:.....	
déclare adhérer à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et verse la somme de Frs.	
(Adhésion simple: 50 Fr Adhésion de soutien: à partir de 100 Fr).	
Signature :	
Bulletin à renvoyer à P60 27 rue de Chartres 75018 PARIS CCP Paris 22 417 09 W	

PARIS-GOUTTE D'OR - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS
 Numéro de Commission Paritaire : 66 173 - Trimestriel
 Directeur de publication : M. NEYRENEUF
 Dépôt légal : 2ème Trimestre 1988 - Imprimerie : Montholon-Services